

**Commune de PORTES LES VALENCE**

**APPEL à INTERET POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**Installation et exploitation d'une centrale  
photovoltaïque en ombrières de parking**

**Cahier des charges**

**Date limite de remise de la proposition : 26/11/2021 à 16 heures**

## OBJET DE L'OCCUPATION

Dans un objectif de concourir à la production d'énergie verte, la Commune de Portes Lès Valence propose de procéder à l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque, par un prestataire externe, sur le parking du stade Coullaud, qui va faire l'objet d'une profonde réorganisation.

En vertu d'une convention d'occupation du domaine public, donnant lieu au versement d'une redevance, il sera permis aux cocontractants d'installer et d'exploiter une centrale photovoltaïque en ombrières conformément aux règles édictées par la collectivité dans la convention. Ainsi, cette exploitation se fera dans le respect des usagers des biens publics et sans entraver les différents services publics qu'ils accueillent.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### Lieu concerné :

- Parking du stade Coullaud, 26800 Portes lès Valence

### Etapes des projets à la charge de l'opérateur cocontractant:

#### Etudes :

- Les études de production d'électricité photovoltaïque
- Les études de raccordement au réseau d'électricité
- Les déclarations et autorisations administratives nécessaires
- Le cas échéant, le dossier de candidature à l'appel d'offres de la CRE

#### Travaux :

- La fourniture, la pose et le raccordement des capteurs solaires photovoltaïques et de leurs supports (fixation, intégration,...)
- La fourniture, la pose et le raccordement des onduleurs et armoires électriques
- Le raccordement électrique au réseau public (y compris tranchées, poste et tout matériels utiles au raccordement des centrales PV)
- L'évacuation et l'élimination des déchets issus du chantier
- L'installation d'un système d'éclairage en sous face des ombrières à raccorder sur le réseau électrique alimentant l'éclairage existant sur le parking
- La collecte des eaux pluviales sur les ombrières et leur raccordement sur les installations de gestion des eaux pluviales du site.
- Le cas échéant, la remise en état de la voirie en cas de modification de celles-ci

#### Protection, respect et sauvegarde des existants :

- Le candidat devra prendre toutes les mesures pour garantir la sécurité des occupants et les activités qui ont lieu sur le site. A ce titre, la période de juin à septembre est à

privilégier pour la réalisation des travaux en raison d'une plus faible fréquentation du site.

- Le candidat devra s'assurer que les modifications apportées à l'aménagement du parking ne causent pas de détériorations indésirables et/ou non concertées avec la Commune de Portes Lès Valence.
- Le candidat devra proposer un éclairage sous les ombrières.

En résumé, l'entreprise devra en fin de chantier pouvoir restituer les parties existantes dans le même état de propreté que celui dans lequel se trouvait le site au démarrage du chantier

Mise en service :

- Les contrôles réglementaires nécessaires à la mise en service
- Les relations avec l'Exploitant du réseau public d'électricité pour la mise en service.

Exploitation et maintenance :

- Les démarches et contractualisation nécessaires à la valorisation de l'électricité injectée sur le réseau
- La facturation de l'électricité injectée sur le réseau
- La maintenance préventive et curative de l'installation photovoltaïque pendant toute la durée de l'exploitation.

Les candidats sont contractuellement réputés avoir, avant remise de leur réponse, procédé à l'intégration des données, délivrées par la collectivité, sur le contexte du site.

#### **CARACTERISTIQUES DU TITRE D'OCCUPATION**

La durée d'occupation du domaine est de **20 ans** pour le cocontractant de la collectivité. Le versement d'une redevance annuelle ou bien d'une soulte unique sont à proposer dans la réponse du candidat. La collectivité choisira l'une ou l'autre de ces solutions.

#### **PROCEDURE DE SELECTION**

Avant de procéder à l'examen des projets, la structure des porteurs de projet sera analysée. Ces dernières devront présenter des garanties en termes de savoir-faire, d'expertise dans le domaine des centrales photovoltaïques, de moyens humains et de référence.

Critères de sélection :

- Taux d'investissement ou de financement participatif 20 %
- Production énergétique et économique du projet présenté 20 %
- Intégration du projet (esthétique et fonctionnelle) 10 %
- L'offre globale du candidat (durée, redevance) 50 %

## **VISITES**

Le site étant entièrement visible et accessible depuis le domaine public, les candidats sont libres de se rendre sur les lieux pour apprécier les conditions d'implantation de la future centrale photovoltaïque. Aucune visite ne sera organisée par la collectivité.

## **DEPOT DES PROPOSITIONS**

### **Propositions dématérialisées :**

Le dépôt de la proposition avec un projet de convention entièrement rempli devra se faire à l'adresse mail suivante : **marches@mairie-plv.fr**

### **Propositions papier :**

Le dépôt de la proposition avec un projet de convention entièrement rempli devra se faire à l'adresse :

- Soit par voie postale :  
Mairie de Portes Lès Valence  
1 Place de la République  
26800 PORTES LES VALENCE
  
- Soit contre récépissé :  
Mairie – Portes Lès Valence  
1 Place de la République  
26800 PORTES LES VALENCE  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 9h/12h - 13H30/16H30

Le pli portera obligatoirement les mentions suivantes :

**«Appel à intérêt pour installation et exploitation d'une centrale photovoltaïque en ombrière» /  
dénomination du proposant / « NE PAS OUVRIR ».**

## DOCUMENTS A FOURNIR

### 1) PRESENTATION DU CANDIDAT

<input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>Un mémoire de présentation du candidat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation de l'entreprise (activités, implantations, chiffre d'affaires global et, le cas échéant, chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de la présente manifestation d'intérêt).</li><li>- Moyens humains et matériels du candidat.</li><li>- Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants.</li><li>- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, en rapport avec l'objet de la présente manifestation d'intérêt.</li></ul>
-------------------------------------	--

### 2) PROJET DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

<input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>Un mémoire technique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Description des caractéristiques de la centrale photovoltaïque projetée : puissance totale, production annuelle attendue, orientation et inclinaison des modules photovoltaïques.</li><li>- Description des matériels mis en œuvre accompagnée de leur certification technique, le cas échéant.</li><li>- Description de la méthodologie qui sera adoptée (phase développement, phase réalisation) et des moyens humains et matériels que le candidat compte affecter à la réalisation du projet.</li></ul>
<input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>Un plan d'implantation de la centrale photovoltaïque projetée sur les emprises mises à disposition.</b></p>
<input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>Un calendrier prévisionnel d'exécution (jusqu'à la mise en service des centrales photovoltaïques).</b></p>

### 3) OFFRE POUR L'OCCUPATION DU PARKING

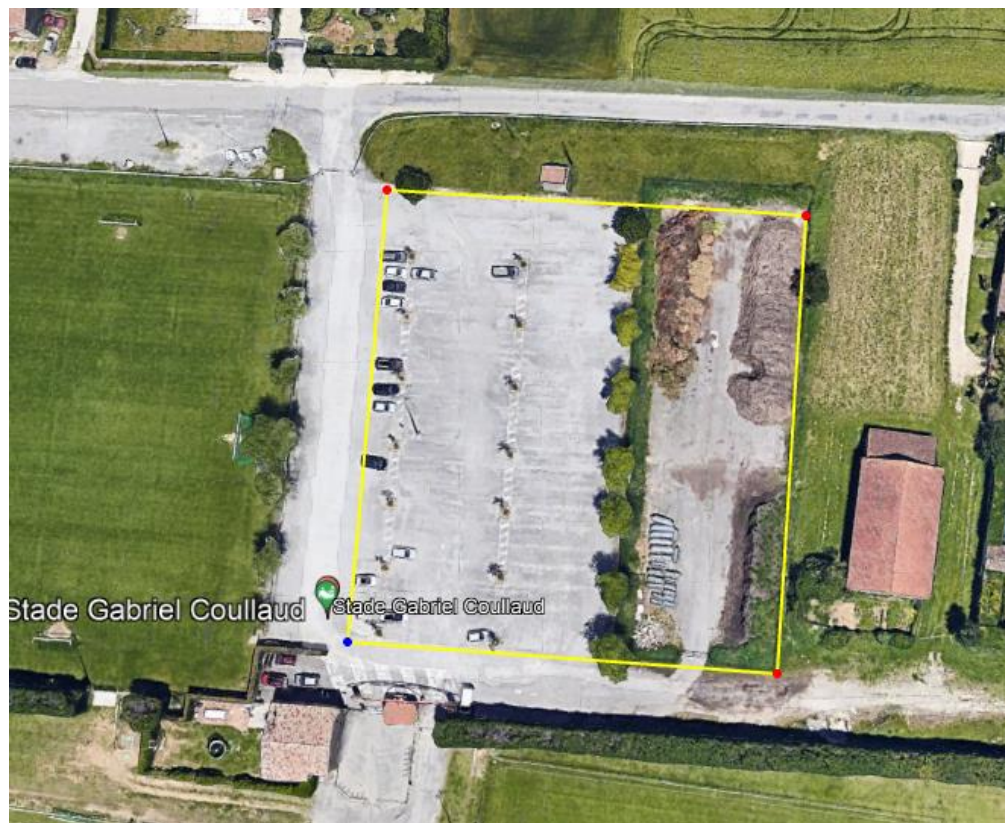
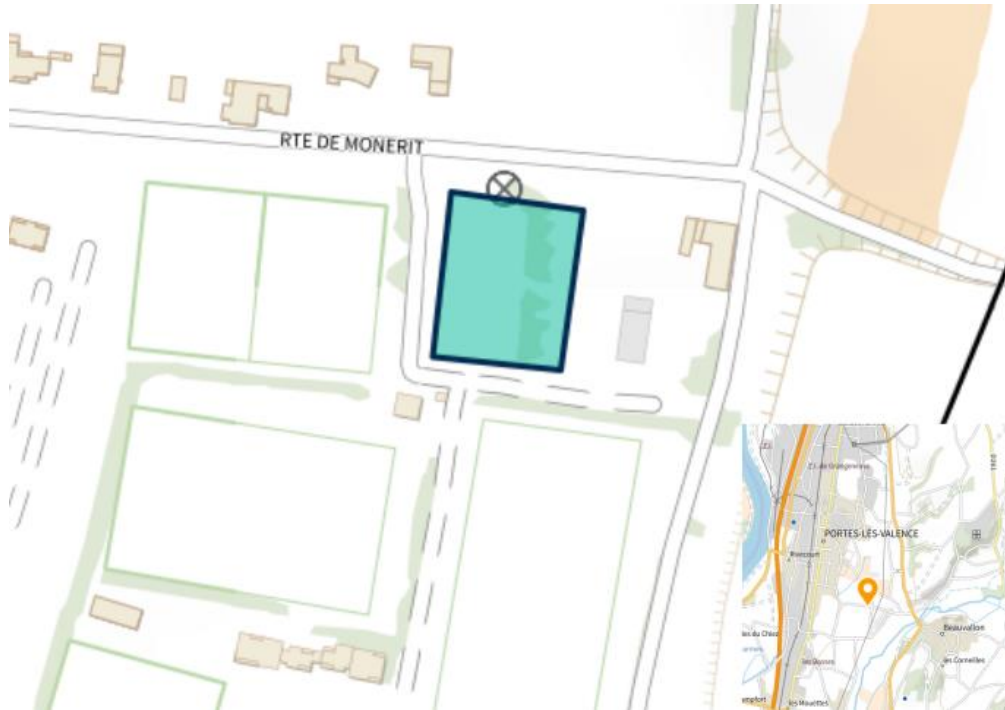
<input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>Une proposition pour l'occupation temporaire du parking mises à disposition :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Durée d'occupation demandée par le candidat.</li><li>- Montant de la redevance annuelle et/ou, le cas échéant, d'un versement unique.</li></ul>
<input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>Les conditions suspensives.</b></p>
<input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>Un projet de convention d'occupation temporaire des emprises mises à disposition.</b></p>

**ANNEXE 1 : CARACTERISTIQUES DU SITE**

<b>N°</b>	<b>Lieu</b>	<b>Surface utile (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Type de terrain</b>	<b>Commentaires</b>
<b>1</b>	Parking du stade	Environ 5000 m <sup>2</sup>	Aire de stationnement en enrobé	Possibilité d'abattre les arbres au centre du parking La partie à l'est du parking est aussi comprise dans le projet

## ANNEXE 2 : PLANS

### PLAN DE SITUATION



L'emprise exploitable du site est délimitée par le carré jaune (voir photographie aérienne). Les arbres présents sur la zone peuvent être enlevés. La partie à l'Est du parking est actuellement un lieu de compostage, mais doit être transformée en aire de stationnement (extension du parking actuel).